

## **gaz, chauffage à distance et électricité: coûts d'approvisionnement et nouvelles taxes entraînent une hausse des prix**

Dans un contexte énergétique tendu, les services industriels de (SIL) doivent faire face à des hausses de leurs coûts d'approvisionnement en électricité et gaz. Par ailleurs, suite à l'entrée en vigueur de différentes lois, de nouvelles taxes fédérales, cantonales et communales sont perçues, notamment pour le développement des énergies renouvelables. Au final, les tarifs d'électricité, de gaz et de chauffage à distance ont dû être ajustés.

La consommation d'énergie, en Suisse et dans le monde, augmente régulièrement et dans une proportion plus grande que l'offre. Cette situation entraîne des tensions sur les marchés de l'énergie et un renchérissement constant des prix. Dernièrement, les coûts d'approvisionnement en électricité et en gaz des SIL ont été fortement touchés par cette situation.

Les SIL visent, autant que possible, la stabilité des prix, en ayant recours notamment à des fonds de péréquation. De plus, ils ne consentent à répercuter les hausses que lorsque les prix d'approvisionnement connaissent des augmentations continues et durables, comme c'est le cas actuellement. En conséquence, les tarifs des SIL doivent être adaptés de 4 à 10% environ. Pour comparaison, le prix du mazout, qui est très volatil, a grimpé de plus de 50% de janvier à décembre 2007.

### **Tarifs de l'électricité**

Malgré ce contexte d'approvisionnement tendu, les SIL sont parvenus à maintenir le tarif de l'électricité standard pour les ménages (tarif simple 101). Les autres catégories de consommateurs (moyennes ou grandes entreprises) subiront une hausse limitée mais variant entre 3,8 et 6,9%. A noter que cette hausse reste encore inférieure à la baisse importante consentie en 2005.

### **Tarifs du gaz**

Les tarifs du gaz ont également dû être ajustés, avec des augmentations allant de 6,3 à 10,6% selon les catégories. En effet, sur les marchés de l'énergie, le prix du gaz naturel suit généralement celui du pétrole mais dans une moindre proportion. Cette énergie reste donc très compétitive. Par ailleurs, son impact sur l'environnement demeure en moyenne 30% inférieur à celui du pétrole. Quant au gaz naturel carburant (GNC), son prix augmente de 0,07 fr/kg à 1,7 fr/kg, ce qui ne l'empêche pas de rester très économique car correspondant à un prix de l'essence sans plomb 1,16 ct/litre.

### **Tarifs du chauffage à distance**

Les tarifs du chauffage à distance lausannois sont en partie liés à ceux du gaz étant donné qu'un tiers de la chaleur est produite par une turbine à gaz. En conséquence, ils augmentent également de 4%. Néanmoins, le chauffage à distance, reste le moyen le plus économique de chauffer les bâtiments. De plus, en supprimant les cheminées individuelles, il permet d'améliorer la qualité de l'air. Enfin, une partie de la chaleur est produite à partir de l'incinération des déchets de l'usine Tridel et des boues de la station d'épuration (STEP).

---



Depuis quelques années, ce climat énergétique de plus en plus tendu a contribué à une prise de conscience de l'impact des énergies fossiles sur l'environnement. En conséquence, d'importants changements législatifs ont été votés ou sont entrés en vigueur en 2007, aussi bien au niveau fédéral que cantonal et communal. Depuis, les collectivités publiques doivent percevoir de nouvelles taxes, notamment pour le soutien au développement durable et pour la promotion des énergies renouvelables. En outre, une taxe fédérale sur les émissions de CO<sub>2</sub> est perçue depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et frappe notamment la consommation de gaz (0,216 ct/kWh).

Les services industriels de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Jean-Yves Pidoux, directeur des services industriels, tél. 021 315 82 00.**

Lausanne, le 17 janvier 2008